

## **DSCG – UE 7**

### **MÉMOIRE PROFESSIONNEL**

**Niveau M : 50 heures - expérience professionnelle 16 semaines**

**Objectif :**

Cette unité d'enseignement vise à conduire les futurs diplômés à faire le lien entre leur formation théorique et leur pratique professionnelle.

**Structure du programme :**

Cette UE se compose d'un enseignement de 50 heures et d'une expérience professionnelle de 16 semaines minimum.

L'enseignement couvre une initiation à la recherche en sciences de gestion (25h) qui pose les bases d'une démarche rigoureuse pour la production d'un écrit de type mémoire académique ou professionnel.

L'enseignement vise également à accompagner les étudiants dans la production et la soutenance orale d'un mémoire professionnel (25h).

**Prérequis :**

La maîtrise de l'UE 13 du DCG est un prérequis pour aborder l'UE7 du DSCG. Les compétences ciblées au niveau DCG portent sur la recherche d'informations et la veille informationnelle ainsi que la communication professionnelle écrite et orale.

## A - Initiation à la recherche en sciences de gestion (25h)

L'objectif est d'initier les étudiants à la recherche, à ses outils et à ses méthodes afin de les préparer à tous types de travail exigeant la mise en œuvre d'une démarche scientifique rigoureuse. Il vise également une prise de recul sur les pratiques professionnelles.

<b>Sens et portée de l'étude</b>	<b>Compétences visées</b>	<b>Notions et contenus</b>
Introduction générale à la recherche en sciences de gestion	Comprendre ce qu'est la science, une recherche scientifique et une connaissance scientifique dans les domaines couverts par le programme du DSCG	Connaissance scientifique Épistémologie (positivisme, interprétativisme, constructivisme) Modes de raisonnement scientifique (inductif, déductif, abductif) Grands types de recherche (descriptif, explicatif, exploratoire...) Données primaires, données secondaires
Démarche ou processus de recherche	Identifier les différentes phases d'un processus de recherche	Thème, sujet de recherche Objet de recherche Problématique Hypothèses/proposition de recherche Revue de littérature Bibliographie Cadre théorique Méthodologie de recherche Collecte et traitement des données Analyse des résultats, discussion, contribution Critères de validité d'une recherche
Méthodologie de recherche	Identifier les méthodes utilisables dans la résolution de la problématique pour collecter et traiter les données Identifier les limites et les avantages de la méthodologie choisie	Méthodes qualitatives (entretien, étude de cas, observations participante et non-participante) Méthodes quantitatives (enquête par questionnaire, expérimentation) Méthodes mixtes (triangulation, complémentarité) Techniques de collecte des données primaires (guide d'entretien, questionnaire, journal de bord...) Collecte de données secondaires (bases de données, archives, documentation générale...) Techniques d'analyse des données

## **B - Production et soutenance orale d'un mémoire professionnel (25h)**

À l'issue d'une expérience professionnelle servant de référence, et après agrément du sujet, le candidat doit produire un mémoire qui fera l'objet d'une soutenance orale.

### **Expérience professionnelle**

L'expérience professionnelle servant de référence doit être accomplie auprès d'un professionnel de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes ou dans les services comptables et financiers d'une organisation.

La durée de l'expérience professionnelle est d'au moins 16 semaines.

Elle a pour but :

- de permettre au candidat de prendre en charge une mission ou de participer de façon significative à une étude ou à une réalisation, au sein d'une organisation ;
- de mettre en application les notions, concepts et méthodes des unités d'enseignement du DSCG et de faire le lien entre théorie et pratique ;
- de tester ses capacités d'adaptation personnelle ;
- de développer ses compétences en matière de communication écrite et orale.

### **Mémoire professionnel**

Le mémoire professionnel vise à conduire une analyse réflexive et distanciée d'une situation professionnelle afin de proposer des solutions adaptées en respect notamment des évolutions de la réglementation, de l'environnement, du contexte professionnel...

Le mémoire s'appuie sur une problématique professionnelle clairement définie et argumentée.

La résolution de la problématique doit s'appuyer sur une démarche qui sera adaptée à chaque type de sujet, pourvu qu'elle soit rigoureuse. Le candidat pourra à ce titre s'appuyer sur les développements méthodologiques vus dans la partie A Initiation à la recherche.

Le candidat doit produire une demande d'agrément, étape obligatoire en amont de la production de son travail de mémoire. Elle constitue une véritable réflexion qui doit être validée par un enseignant-chercheur en sciences de gestion titulaire d'un doctorat et qui doit faire partie intégrante du travail de restitution.

La matrice de la demande d'agrément est téléchargeable sur le site du rectorat gestionnaire. Dès lors qu'il remplit les conditions d'accès au DSCG, le candidat peut demander l'agrément de son mémoire à tout moment.

Le candidat doit produire un mémoire comprenant trois parties :

- une première partie contenant l'attestation de l'employeur certifiant la période, le lieu et les missions confiées pendant l'expérience professionnelle (les attestations en langue étrangère doivent obligatoirement être traduites en français) et la demande d'agrément du sujet de mémoire validée par un enseignant-chercheur avec, dans la mesure du possible, l'avis de l'entité d'accueil (avis recommandé pour un stage et une alternance).

Nota : les services rectoraux s'assurent de la présence de la demande d'agrément du sujet de mémoire et de l'attestation de la structure d'accueil (une convention de stage ne convient pas). Si les documents ne sont pas fournis, le candidat n'est pas convoqué.

- une deuxième partie (de quatre pages au maximum) présentant, d'une part, l'organisation dans laquelle s'est effectué le stage ou dans laquelle l'expérience professionnelle a été acquise et, d'autre part, le travail réalisé par le candidat au sein de cette organisation ;

- une troisième partie structurée de 40 à 50 pages au maximum (hors annexes et bibliographie) qui fait l'objet de la soutenance, développant un sujet directement en rapport avec l'expérience professionnelle du candidat et la formation théorique du DSCG.

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
Elaboration du mémoire	<p>Formuler une problématique en lien avec l'expérience professionnelle du candidat</p> <p>Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique les informations pertinentes pour le sujet et la problématique traités</p> <p>Mobiliser les outils méthodologiques pertinents pour résoudre la problématique</p> <p>Présenter les résultats, les commenter, émettre des recommandations</p> <p>Savoir identifier les limites et voies de prolongement</p>	<p>Champ disciplinaire Sujet du mémoire Problématique du mémoire</p> <p>Typologie des sources bibliographiques et documentaires (académiques, professionnelles et réglementaires) Pertinence et fiabilité des sources</p> <p>Outils et méthodes de résolution de la problématique (méthodologies de collecte et d'analyse des données) Contributions et recommandations pour les praticiens</p>
Communication écrite	<p>Structurer son argumentation en faisant apparaître un fil conducteur et en mobilisant les sources documentaires sélectionnées</p> <p>Rédiger et présenter un document écrit de façon à le rendre compréhensible et accessible par le lecteur</p> <p>Etablir une bibliographie</p> <p>Conduire une réflexion personnelle et éthique sur son travail notamment dans le cadre des utilisations des outils d' IA</p>	<p>Structure et organisation du mémoire</p> <p>Méthodes de présentation des informations (tableau synoptique, graphiques...)</p> <p>Normes de citations et de présentation des références bibliographiques</p> <p>Réglementation anti-Plagiat Confidentialité des données et des résultats</p>

### Soutenance orale du mémoire professionnel

Elle vise à permettre au candidat de présenter et de défendre son travail (mémoire professionnel) à l'oral. Le candidat doit être ainsi en mesure de démontrer la maîtrise du contenu de son mémoire et d'échanger avec le jury sur le travail réalisé, notamment sur la démarche de recherche mise en œuvre.

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
Soutenance orale	<p>Choisir les points clés de sa présentation orale</p> <p>Mobiliser des outils de communication adaptés</p> <p>Interagir avec le jury et démontrer la maîtrise du sujet et du travail réalisé (comprendre les questions et capacité à y répondre de manière pertinente).</p>	<p>Techniques orales et argumentatives d'un exposé, d'une conférence ou d'une soutenance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● organisation du discours (choix des éléments clés à mettre en avant, structuration de la présentation) ;</li> <li>● gestion du temps, de l'espace, du corps, de l'auditoire ;</li> <li>● traitement des questions posées ;</li> <li>● utilisation d'outils d'aide à la présentation.</li> </ul>